

La **LETTRE** du **MAIRE**

Juin 2010

et de la **MUNICIPALITÉ**

SPÉCIALE BUDGET

Verquinoises, Verquinois

La réalité est que l'impôt pour être efficace doit être juste et partagé. **A Verquin, depuis 2001, les taux n'ont pas variés d'un iota.** Ils concernent le foncier bâti, le foncier non bâti, la taxe d'habitation. La taxe professionnelle est perçue par Artois Comm.

Les données budgétaires sont des choses compliquées et chacun se les approprie à la lecture de sa feuille d'impôts. Pour certains c'est toujours trop élevé, d'autres considèrent que le fait de payer des impôts leur donne des droits supplémentaires.

Cette gestion fête cette année ses 10 ans, et malgré les lourdes incertitudes ; la situation économique européenne et les réformes nationales en cours, **j'espère poursuivre sur la même lancée.**

L'une des données importante est le stock de **la dette** ; il était de 2 300 000 € en 1999 ; il **est annoncé pour 2011** à hauteur de 984 094 €, soit **une réduction de plus de 57%.**

Le fait le plus important, élément central d'une stratégie financière, **le montant de l'annuité de la dette.** Ce ratio était l'ennemi mortel depuis 2000 qui étouffait Verquin et menaçait l'équilibre global. **En 2011** nous aurons une **annuité à hauteur de 132 000 €**, soit **la plus petite annuité de tous les exercices comptables** archivés dont nous disposons.

Ces quelques éléments permettent de comprendre que la **gestion dynamique des finances** nous place favorablement dans la compétition malgré les temps incertains. La **capacité d'emprunt dynamisée** tout en **diminuant l'annuité** étant **l'atout majeur de notre stratégie budgétaire**, approuvée, certifiée, validée par les services de l'état.

Sachez aussi que **depuis 2001** en exercices cumulés, ce sont **2 543 697 € qui ont été investis dans la commune**, ce qui **produit un enrichissement du patrimoine communal** brut de la même somme qui s'augmentera spontanément de la valeur ajoutée due à la situation locale d'expansion économique.

La **réduction drastique du fonctionnement** étant une **ligne de conduite** majeure, encadrée par la commission des finances, présidée par Francis Hullin, adjoint aux finances.

Le **pari gagné** de sortie de la menace de mise sous tutelle dans les années 2000 à une **gestion constatée comme exemplaire et moderne** nous amènent à espérer que l'état cessera sa politique de désengagement qui crée de réelles perturbations dans l'ensemble de l'édifice. Les transferts de charge sur les communes occasionnent de nombreuses nouvelles dépenses.

Puisse chacun penser, non pas ce que la commune va faire pour lui, mais **ce que lui va faire pour sa commune.** Un seul exemple, l'affichage sauvage sur les panneaux de signalisation d'autocollants partisans coûtera en terme d'heures de nettoyages réalisées par les employés communaux et c'est bien vous tous qui réglez la note.

Bien à vous,
votre Maire,
Thierry Tassez